



Les fiches pratiques de l'ADIL du Finistère

LE LOGEMENT DES PERSONNES AGÉES

Vous êtes senior et vous souhaitez améliorer votre logement afin de le rendre accessible et faciliter votre confort de vie ?

Un certain nombre de subventions ou de prêts sont susceptibles de vous aider à financer vos travaux.

Cette fiche recense les principales aides auxquelles vous pourriez prétendre.

Ces aides sont toujours accordées sous un certain nombre de conditions.

Les aides et subventions pour travaux

➤ Les subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Vérifiez que votre projet est bien éligible aux aides de l'ANAH :

<http://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/anticiper-pour-bien- vieillir-chez-vous/>

Pour tout renseignement et dépôt de dossier :

Délégation locale de l'ANAH

3, square Marc Sangnier
CS 41925
29219 BREST CEDEX 2
Tél : 02 98 38 45 00

Accueil physique et téléphonique assuré du lundi au vendredi, de 14 à 16h

Pour en savoir plus :

Consultez Les programmes d'action du Conseil Départemental du Finistère, de Brest Métropole, de Morlaix Communauté et de Quimper Bretagne Occidentale sur le site internet de l'ADIL à la rubrique :

Les fiches pratiques - les fiches financières : <https://www.adil29.org/fiches-pratiques>

➤ Les aides allouées dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des programmes d'intérêt général (PIG)

<https://www.adil29.org/fiches-pratiques>

➤ **L'aide à l'adaptation du logement des seniors ou des personnes en perte d'autonomie d'action logement** (subvention jusqu'à 5000 € pour les salariés ou retraités du secteur public)

Pour les salariés*retraités de plus de 70 ans ou les salariés* de plus de 60 ans en situation de dépendance (GIR 1 à 4) souhaitant adapter leur salle de bains et leurs sanitaires à leurs besoins.

Sous condition de revenus (plafonds d'éligibilité aux subventions de l'ANAH).

(* ou ascendants répondant à ces conditions hébergé chez un descendant salarié d'une entreprise du secteur privé).

Pour en savoir plus : <https://www.actionlogement.fr/fiches-produits>

Testez votre éligibilité à ce dispositif : <https://piv.actionlogement.fr/simulateur-habitat>

➤ **Les subventions pour l'amélioration de l'habitat des caisses de retraite**

Certaines caisses de retraite, principales ou complémentaires, sont susceptibles d'octroyer des subventions pour le financement de travaux d'adaptation du logement aux besoins d'une personne âgée. Les opérations finançables, les conditions d'obtention ainsi que les caractéristiques de ces subventions sont variables suivant les caisses de retraite.

Pour tout renseignement contactez les organismes auprès desquels vous êtes affiliés.

Pour en savoir plus :

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-daides/les-aides-des-caisses-de-retraite>

➤ **Certains travaux d'aménagement peuvent également être pris en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH)**

• **L'allocation personnalisée d'autonomie**

Pour vérifier si vous êtes éligibles à ce dispositif :

<https://www.finistere.fr/A-votre-service/Personnes-age-es-APA/Allocation-personnalisee-d-autonomie>

Pour tout renseignement :

Conseil Départemental

Direction des personnes âgées et des personnes handicapées
Cité administrative de Ty-Nay
29196 QUIMPER CEDEX
Tél : 02. 98. 76. 22. 22

• **La prestation de compensation du handicap**

Pour vérifier si vous êtes éligible à ce dispositif :

<https://www.finistere.fr/A-votre-service/Personnes-handicape-es-PCH/Compensation-du-handicap>

Pour tout renseignement :

Maison départementale des personnes handicapées

1C, rue Félix le Dantec
Créac'h Gwen
29018 Quimper CEDEX
Tél : 02. 98. 90. 50. 50

➤ **L'aide à l'adaptation du logement de la MSA**

<http://www.msa-armorique.fr/lfr/web/msa-d-armorique/l-aide-a-l-adaptation-du-logement>

Des prêts à taux attractif peuvent également vous permettre de financer vos travaux

➤ Le prêt amélioration de l'habitat du CNAS

<http://www.cnas.fr/Votre-quotidien/Le-logement/Pret-Amelioration-de-l-habitat>

➤ Les prêts des caisses de retraite ou mutuelles

Contactez le ou les organismes auprès duquel ou desquels vous êtes affiliés

➤ Le prêt GERONTIX du Conseil Départemental du Finistère

<https://www.adil29.org/fiches-pratiques>

➤ Le prêt à l'amélioration de l'habitat de la CAF

(Sous réserve d'être bénéficiaire d'une prestation familiale)

<http://www.caf.fr/aides-et-services/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/le-pret-a-l-amelioration-de-l-habitat-pah>

➤ Les prêts de la MSA

<http://www.msa-armorique.fr/lfr/vous-etes-particulier>

Les avantages fiscaux

➤ Le crédit d'impôt en faveur de l'aide aux personnes

<https://tinyurl.com/y8yk9mj8>

➤ La TVA à 5,5 %

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1724-PGP.html>

Vos interlocuteurs privilégiés

➤ Le Conseil Départemental du Finistère

Direction des personnes âgées et des personnes handicapées
Cité administrative de Ty-Nay
29196 QUIMPER CEDEX
Tél : 02. 98. 76. 22. 22

Pour en savoir plus : <http://www.finistere.fr/Le-Conseil-departemental/Les-missions>

➤ Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

Recherchez le CLIC le plus proche de chez vous :

<http://www.finistere.fr/Les-services-pres-de-chez-vous/Les-Centres-locaux-d-information-et-de-coordination-gerontologique-CLIC-du-Finistere>

➤ SOLIHA 29 dans le cadre du diagnostic-prévention du Conseil Départemental du Finistère

2 rue de Denver
29200 BREST
Tél. 02.98.44.85.76
Fax 02.98.43.29.52
info.brest@soliha-finistere.fr

41, rue Pen Ar Stéir
B.P. 1502
29105 QUIMPER
Tél. 02.98.95.67.37
Fax 02.98.95.72.75
info.quimper@soliha-finistere.fr

13, rue de Kerfraval
29600 MORLAIX
Tél. 02.98.88.55.10
Fax 02.98.63.81.83
info.morlaix@soliha-finistere.fr

Pour en savoir plus : <http://www.guidehabitat29.com/Particuliers/Proprietaires.html#ongl1>

Liens utiles

► « Mon chez moi avance avec moi »

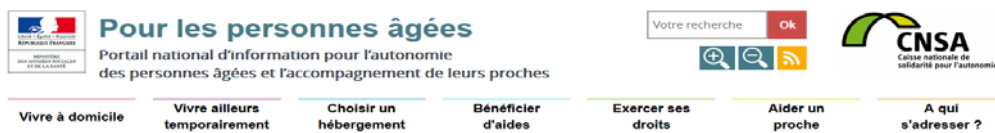
Un guide pratique sur l'adaptation des logements publié par l'ANAH

<http://www.anah.fr/mediatheque/publications/publication/media/Mediatheque/voir-publication/2784/>



■ Des sites internet

► Le portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches



<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

► Un site proposé par les différents régimes de retraite et Santé Publique France

<http://www.pourbienvieillir.fr>

► Le site de l'assurance retraite (Cnav, Carsat, CGSS, CSS)

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html>

■ Notre fiche pratique « Le logement des personnes handicapées »

<https://www.adil29.org/fiches-pratiques>

À jour au 1/10/2019

23, rue Jean Jaurès
29000 QUIMPER

Tél. 02.98.46.37.38
Internet : www.adil29.org

14, bd Gambetta
29200 BREST